



REUNION DE PREPARATION AU MARIAGE CIVIL

Formulaire d'inscription

La réunion de préparation au mariage civil est assurée par l'association Cap mariage dans le cadre d'une convention avec la Ville d'Asnières-sur-Seine.

Le présent formulaire d'inscription est à retourner complété à l'association à l'adresse capmariage.asnieres@gmail.com avant la date souhaitée. En cas d'indisponibilité à la date demandée une autre date vous sera proposée.

NOM*PRENOM(S)*

NOM*PRENOM(S)*

Commune de résidence:.....

TELEPHONE :* COURRIEL :*

Demandons notre inscription à la réunion de préparation au mariage civil qui se déroulera le lundi* :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 9 janvier 2023 ⁽¹⁾ | <input type="checkbox"/> 17 avril 2023 |
| <input type="checkbox"/> 6 février 2023 | <input type="checkbox"/> 15 mai 2023 |
| <input type="checkbox"/> 13 mars 2023 | <input type="checkbox"/> 12 juin 2023 |

De 20h à 22h, à l'hôtel de ville, 1 place de l'Hôtel de Ville
Salon Jean-Claude Boutiffard, 2^e étage

⁽¹⁾ Au Centre Administratif et Social - 16 place de l'Hôtel de Ville - Salle 3

Date et signatures des intéressés* :

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Informations devant être portées à la connaissance des personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel

- Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par l'association Cap Mariage et ne font pas l'objet d'un enregistrement informatisé. La collecte a pour finalité le traitement des demandes d'inscription aux réunions de préparation des mariages civils organisées dans le cadre d'une convention avec la ville d'Asnières-sur-Seine.
- Le responsable du présent traitement est le Maire-adjoint en charge de l'état civil d'Asnières-sur-Seine
- Les champs de ce formulaire marqués d'un astérisque doivent obligatoirement être remplis. Dans la négative, le dossier ne peut être traité et la demande ne peut aboutir.
- Les données ainsi collectées sont détruites au plus tard un mois à l'issue de la réunion.
- Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays hors de l'Union Européenne.
- Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant afin d'utiliser votre droit d'opposition, d'interrogation, ou de rectification. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment, sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement.

Ces droits peuvent être exercés auprès de l'association Cap Mariage par courriel aux adresses suivantes :

capmariage.asnieres@gmail.com

- Si vous avez une question concernant la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Ville d'Asnières-sur-Seine en envoyant un courriel à l'adresse : donneespersonnelles@mairieasnieres.fr.
- Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).